

JUIN 2023 —

PROJECTION

LE MAGAZINE
DU SYNERPA

LES ACTEURS PRIVÉS DU GRAND ÂGE SE RÉINVENTENT !

12 — DOSSIER

Entretien avec
Marie-Pierre Kahn (SOCOTEC)
et Stéven Le Pallec (WeDoxa)

22 — PARTENAIRES

Mul-T-Lock : solutions sur mesure
pour sécuriser les espaces
Les Opticiens Mobiles : l'accès à
la santé visuelle pour tous

24 — TERRITOIRES

Maisons partagées :
un modèle original et convivial

MIEUX ACHETER EN EHPAD

AVEC HELPÉVIA



DES MÉTHODOLOGIES ÉPROUVÉES AU SERVICE
D'UNE TARIFICATION PERFORMANTE

UNE PARFAITE CONNAISSANCE DE VOS MÉTIERS

UNE EXPERTISE DE LA NÉGOCIATION

UN FORT POTENTIEL D'ACHATS ET
UNE CRÉDIBILITÉ FACE AUX FOURNISSEURS

DES SOLUTIONS ADAPTÉES AUX RÉALITÉS
ET CONTRAINTES DE VOTRE SECTEUR

UN ACCOMPAGNEMENT CONSEIL
QUALITATIF ET DE PROXIMITÉ

+ DE 40 MARCHÉS NÉGOCIÉS

Restauration (autogérée ou sous-traitée), Economat & Linge, Dispositifs médicaux et incontinence, Equipements & Ameublement, Prestations Techniques, Prévoyance et Santé...



Helpévia • 02 32 81 86 00 • contact@helpevia.fr • www.helpevia.fr



SOMMAIRE



06 —

L'ACTUALITÉ

Révision des grilles de classification

Pour un renforcement de l'évolution et la reconnaissance des métiers

Gouvernance

Le SYNERPA renouvelle ses commissions



Éditeur : SYNERPA
164, boulevard du Montparnasse
75014 Paris,
Tél. 01 40 47 75 20 - www.synerpa.fr

Directeur de la publication :

Jean-Christophe AMARANTINIS

Responsable de la publication :

Florence ARNAIZ-MAUMÉ

Rédaction : Laurence BARAY,
Florence BLANC, Corentin BUYS,
Anne-Sophie CARRIER, Caroline CHATELAIN,
Aurélien FAURE, Arthur GUIRAUD,
Elodie INVERNIZZI, Franck JAHAN,
Marie-Pierre KAHN, Matthieu LECLAIR,
Stéven LE PALLEC, JUSTINE MOLINA,
Guillaume RAOUX, Perrine ROMAIN,
Elisabeth ROY, Georges SIMON,

Mise en page : Agence 3MS

Régie publicitaire : Marc SALVADERO - Agence 3MS

9 ZA Bompertuis - 13120 Gardanne

Mail : communication@agence3ms.fr

Tél. : 04 42 37 06 22

Imprimerie : Print Team

Seule l'Agence 3MS est habilitée à recueillir vos insertions publicitaires au nom de la revue "Projection". Toute reproduction interdite (loi du 11 mars 1957, art. 40 et 41 et Code Pénal art. 425).



12 —

DOSSIER

Charte d'engagements,

Cap vers une évolution profonde et concrète du secteur

Entretien

Marie-Pierre Kahn (SOCOTEC) et Stéven Le Pallec (WeDoxa)



10 —

DÉCRYPTAGE

La réforme des services autonomie à domicile



26 —

TERRITOIRES

Maisons partagées

Un modèle original et convivial



22 —

PARTENAIRES

Mul-T-Lock

solutions sur mesure pour sécuriser les espaces

Les Opticiens Mobiles

L'accès à la santé visuelle pour tous

28 —

ENTRE NOUS

Infos pratiques

Liste des délégations régionales



CAHPP pour une santé performante et responsable



Entretien avec Isabelle Hamelin, Directrice des Relations Publiques, de la Communication et de la RSE de CAHPP. L'occasion de revenir sur la vision et les axes stratégiques de CAHPP, mais aussi sur la transformation profonde de l'entreprise impulsée par son nouveau Président Directeur Général Christophe Sadoine, également Directeur Général de deux cliniques dans le nord de la France.

Quel est votre positionnement et votre cœur de métier ?

La raison d'être de CAHPP est : Accompagner les acteurs de la santé dans l'optimisation de leurs performances. CAHPP travaille sur **trois piliers essentiels** : la performance économique avec le référencement et l'optimisation des achats, la performance humaine, avec la formation et le développement des équipes et enfin, la performance des organisations avec **l'optimisation des pratiques et des leviers de transformation**. Pour forger une évolution durable et harmonieuse du monde du soin. CAHPP évolue actuellement avec 650 fournisseurs partenaires et 3500 établissements de santé adhérents. Nous mettons en relation nos adhérents et les fournisseurs/partenaires avec lesquels nous travaillons et avec qui nous avons signé un contrat de référencement. Grâce au flux et au volume d'achat de nos clients, nous pouvons négocier **des services de qualité et des tarifs préférentiels**. Les adhérents peuvent commander dans un large catalogue de références négociées. Nous avons à cœur de proposer des offres personnalisées à chaque adhérent et des solutions qui s'adaptent aux besoins spécifiques des adhérents.

Quels sont vos engagements ?

Depuis octobre 2021, notre nouveau président directeur général, Christophe Sadoine a engagé **une forte transformation de CAHPP**. Cette transformation a impulsé un **souffle nouveau et accéléré notre modernisation**. L'ensemble des collaborateurs a participé à l'écriture de **notre raison d'être, nos missions et nos valeurs**. Parmi ces dernières, s'est imposée l'importance de participer plus encore à une santé responsable.

Nous croyons, en effet, que l'éthique, le progrès social et l'environnement doivent être des priorités en contribuant à améliorer l'impact de nos activités sur l'individu, la société et la planète. Pour cela, CAHPP utilise **l'Indice Vert** comme outil d'évaluation des partenaires et fournisseurs référencés. Cet indice mesure la maturité RSE et la démarche d'achats responsables avec un questionnaire extrêmement complet de

40 questions sur la gouvernance, les produits et l'éco-conception, la gestion des déchets, la commande et la distribution ainsi que les achats responsables. Cela permet aux cabinets médicaux de **sélectionner des fournisseurs responsables**. Nous avons récemment poussé le processus plus loin, en proposant une **pré-évaluation** à tous les fournisseurs qui voudraient rejoindre CAHPP.

Quelles sont vos ambitions futures ?

Cet axe stratégique a vraiment été mis en exergue grâce à **Christophe Sadoine**, ce qui a permis à CAHPP d'établir des objectifs très clairs. L'année dernière, 52 % de nos partenaires ont répondu à notre questionnaire Indice Vert. Cette année, nous avons un objectif de 70 % et en 2025, nous avons l'ambition d'atteindre 100 % de partenaires indicés. Au sein même de l'entreprise, nous sommes aussi très attentifs à notre cohérence quant à nos engagements de RSE et nous continuerons à le faire dans nos projets futurs. Bien entendu, nous allons poursuivre **notre recherche de qualité en continuant à aller au contact des adhérents pour capter agilement leurs besoins, leurs enjeux et y répondre**.

Christophe Sadoine,
Président Directeur Général de CAHPP
et Directeur Général de deux cliniques
dans le nord de la France



Isabelle Hamelin,
Directrice des Relations Publiques,
de la Communication
et de la RSE de CAHPP



Édito



Le SYNERPA s'engage pour l'avenir

Évolutions démographiques, relation au travail, attractivité des métiers, mais aussi adéquation entre valeurs et activités, le secteur du Grand Âge s'inscrit en tout point dans les grands débats qui animent cette période charnière pour l'avenir de notre modèle social, sociétal, écologique et économique. De la prise de conscience aux actes concrets, nous nous engageons.

NOUS NOUS ENGAGEONS, TOUT D'ABORD, POUR ADAPTER NOTRE SOCIÉTÉ AU DÉFI DU VIEILLISSEMENT AVEC QUARANTE PROPOSITIONS PRÉSENTÉES DÉBUT AVRIL DANS LE CADRE DE L'EXAMEN DE LA PROPOSITION DE LOI «BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN-VIEILLIR EN FRANCE» À L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Des propositions qui forment un véritable plan d'ensemble visant, d'une part, à renforcer la qualité de l'accompagnement des personnes âgées, à leur assurer une liberté de choix et une égalité de traitement et, d'autre part, à restaurer la confiance avec les Français et l'ensemble des parties prenantes. Une mobilisation constante et proactive qui fait de notre fédération un moteur essentiel dans l'évolution vertueuse de notre secteur.

Nous nous engageons, également, pour une attractivité nouvelle des métiers du Grand Âge, notamment grâce à la signature d'un accord instaurant la révision des grilles de classification associée à une augmentation des rémunérations minimales conventionnelles. Une grille que nous voulons plus proche des attentes des salariés et de leurs aspirations en termes d'évolution de carrière.

Des avancées qui s'ajoutent au travail mené sans relâche auprès des pouvoirs publics pour que notre secteur bénéficie de plans d'urgence de recrutement, en particulier avant les périodes estivales. De nombreux demandeurs d'emploi n'ont pas conscience de la formidable diversité de carrières qui s'offrent à eux en rejoignant nos établissements et services, à nous de poursuivre nos efforts pour le faire savoir !

NOUS NOUS ENGAGEONS, ENFIN, POUR RÉITÉRER LA RAISON D'ÊTRE, HUMAINE ET SOCIÉTALE DE NOS ACTIVITÉS ET FAIRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ET DE LEURS PROCHES UNE ACTIVITÉ EN RÉSONANCE AVEC L'ENTREPRISE À MISSION.

Cette transition, il est de notre devoir de la mener, de la soutenir et de nous placer aux côtés de nos adhérents dans l'écriture de cette nouvelle page de leur histoire. C'est tout l'enjeu de la Charte d'engagements des acteurs privés du Grand Âge, présentée en janvier dernier, et que près de 2000 adhérents ont déclaré vouloir appliquer. Notre objectif : cent pour cent des adhérents signataires en 2025 pour replacer l'éthique et la transparence au cœur de l'accompagnement des personnes âgées. Dix engagements, des indicateurs communs à l'ensemble des acteurs et un audit annuel réalisé par un organisme tiers indépendant, autant d'actes concrets, ambitieux et rendus publics pour accompagner le secteur et valoriser son adaptation aux nouveaux enjeux du vieillissement.

Nous en sommes plus que jamais persuadés, le Grand Âge est une question d'avenir. Nous comptons sur vous !

GRILLES DE CLASSIFICATION

Un salaire minimum 15 % au-dessus du SMIC pour les professionnels des EHPAD en 2024



En mars dernier et après quelque dix-huit mois de négociations, les représentants syndicaux de la CFDT et de l'UNSA ont signé un accord majoritaire avec les trois secteurs de la branche de l'hospitalisation privée, dont le SYNERPA.

Cet accord essentiel, en révisant le système de classification et en augmentant les rémunérations minimales conventionnelles, renforce l'évolution et la reconnaissance des métiers pour les trois acteurs de l'hospitalisation privée.

Le nouveau dispositif de rémunération comprend un salaire annuel minimum par grande catégorie d'emploi, intégrant les revalorisations du Ségur de la santé¹ dans le salaire de base, auquel s'ajouteront des éléments de rémunération individualisés qui valorisent l'expérience professionnelle,

l'ancienneté, les missions, les responsabilités et les expertises.

Concrètement, grâce à cet accord, le premier échelon - dans les secteurs sanitaire et médico-social - correspondra pour un employé de service hospitalier (ESH) à un SMIC + 15 %.

Cet accord sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2024, sous réserve de son accompagnement financier par les pouvoirs publics pour passer du dispositif actuel au nouveau. 

1. Hors secteur du thermalisme non éligible au Ségur de la santé.

ÉTHIQUE

Le SYNERPA renouvelle son Comité d'éthique et de déontologie



Le Conseil d'administration du SYNERPA du 30 mars, sur proposition du Bureau, a défini les contours du futur Comité d'éthique et de déontologie.

Ce Comité est composé de cinq adhérents : Nolwenn Mare, Dafna Mouchenik, Jean-Pierre Ferrer, Pascal Bailly et Pascal Guérin - ce dernier représentant le Bureau, avec voix consultative. L'instance compte également trois personnalités extérieures : un représentant des familles, un médecin, gérontologue ou spécialiste de l'éthique, et une personnalité qualifiée (universitaire, spécialiste du Grand Âge, philosophe...). Ce Comité est désigné pour une durée d'exercice de six ans. 



“Ensemble, pour assurer votre succès”

**PARIS
LYON
VALENCE**

Contactez-nous au
01 45 22 03 23
proaffinitaire@carene.fr

Mutirisque Ehpad et RSS
Responsabilité Dirigeants
Assurance construction
Auto-mission
Flotte automobile
Protect'résident
Prévoyance - Santé
Cyber-risques

COMMISSIONS DU SYNERPA

Gouvernance : le SYNERPA renouvelle ses commissions



À l'occasion de la nouvelle mandature, marquée par l'élection d'un nouveau conseil d'administration et la réélection à la présidence de Jean-Christophe Amarantinis, sept nouvelles commissions de la fédération chargées de conduire les réflexions et travaux sur le secteur ont été désignées :

- **Commission "réglementation médico-sociale, tarification et affaires économiques"**
présidée par Willy Siret,
Directeur général de LNA Santé ;
- **Commission "emploi, social et formation"**,
présidée par Nicolas Mérigot,
Directeur général France de Korian ;
- **Commission "médicale et soins"**,
présidée par Éric Kariger,
Directeur médical de Maisons de Famille ;
- **Commission "qualité et ESG"**,
présidée par Éric Eygasier,
Directeur général France de DomusVi ;
- **Commission "communication et affaires publiques"**
présidée par Christine Jeandel,
Présidente de Colisée ;
- **Commission "conformité legal compliance"**
présidée par Pascal Guérin,
Directeur général de Domidep ;
- **Commission "délégations régionales et départementales"**
présidée par Jean-Marc Venard,
Directeur des Jardins de Matisse. 

SYNERPA RSS

Les rencontres de Vie Seniors et Habitat mettent à l'honneur les résidences services seniors



Le SYNERPA RSS et le SNRA (Syndicat national des résidences services pour les aînés) ont organisé le 30 mai dernier, au Conseil économique, social et environnemental à Paris, les premières rencontres de Vie Seniors et Habitat.

Cet évènement, qui a réuni plus d'une centaine de personnes, a été l'occasion de promouvoir le label VISEHA et de saluer les 300 résidences labellisées.

Les enjeux du secteur, tels que le devenir du régime d'exception des résidences seniors, les besoins en habitat intermédiaire ou encore le rôle des résidences seniors dans le développement des territoires, ont été abordés lors de débats et d'échanges de grande qualité.

Ces rencontres témoignent de la réussite commune des acteurs des RSS depuis le lancement du label en 2018. 



Assurer sécurité, confort et dignité aux résidents et aux équipes soignantes

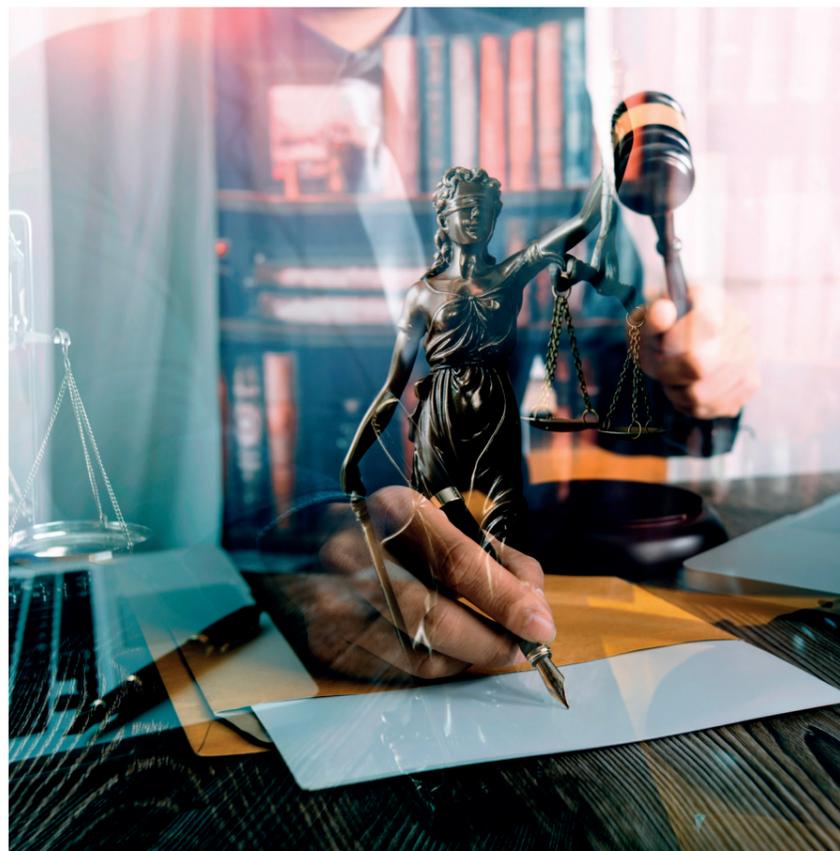
Guldmann, expert en solutions de transfert et manipulation de personnes, développe des systèmes sécurisés permettant de créer des environnements de soin optimisés et ergonomiques.

Time to care

Guldmann Sarl
5 bis rue Gabriel Péri
F-92120 Montrouge
Tél. +33 145 54 78 36
france@guldmann.com
www.guldmann.fr

RÉFORME DU SECTEUR DE L'AIDE À DOMICILE

La réforme des services autonomie à domicile encore en construction



L'article 44 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2022 annonce la création des «services autonomie à domicile» (SAD) en lieu et place des actuels SAAD, SSIAD et SPASAD.

Ces nouveaux services seront divisés en deux catégories : ceux qui assurent de l'aide et des soins, et ceux qui proposent uniquement de l'aide.

La mise en place des services à domicile

L'entrée en vigueur de ces nouveaux services autonomie à domicile dépend de la publication - **devant intervenir au plus tard le 30 juin 2023** - du décret fixant le cahier des charges des services.

La constitution d'un SAD «mixte» peut être issue d'une création au sein d'un service SAAD de places de soins par la fusion avec une structure proposant une activité de soins ou encore par la mise en place d'un groupement de coopération sociale ou médico-sociale.

Un SAD mixte pourra temporairement être instauré par le biais d'une convention de partenariat entre un SAD et un SSIAD pour une durée maximale de trois ans.

Le régime des autorisations

Les SAAD seront réputés autorisés comme services autonomie pour la durée de leur autorisation restant à courir.

Les SSIAD auront un délai de deux ans à compter de la publication du décret pour se restructurer en SAD.

De nouvelles dispositions régissant le renouvellement des autorisations viennent d'être déposées dans le cadre de la proposition de loi portant mesures pour «bâtir la société du bien-vieillir» et sont en attente de validation.

Le SYNERPA Domicile, membre actif des groupes de travail dédiés à ce sujet, a interpellé la DGCS et le cabinet du ministre des Solidarités et de l'Autonomie sur plusieurs points et a fait part de nombreuses propositions, notamment sur :

- L'augmentation du financement de la branche autonomie pour alerter sur la nécessité de places de soins supplémentaires ;
- La nécessité d'un principe de la constitution de SAD «mixte» par convention entre SAAD et SSIAD sans limitation de durée afin d'assouplir les modalités de constitution des SAD ;

- La nécessité de laisser une plus grande latitude aux opérateurs en évitant que le décret impose des zones d'intervention identiques «aides» et «soins» pour les SAD «mixtes».



UN EXPERT POUR VOUS ACCOMPAGNER

Au cœur de votre métier
Vous prenez soin des autres,
Nous prenons soin de vous



Soins de Suite et de Réadaptation



Résidence Seniors



EHPAD

07 86 89 76 04
fxhiley@onlyresidence.fr



Charte d'engagements

Cap vers une évolution profonde et concrète du secteur

Charte d'engagements des acteurs privés du Grand Âge : des mesures concrètes et durables pour replacer l'éthique et la transparence au cœur des activités. —

L'engagement pris au printemps dernier est devenu aujourd'hui une réalité : le SYNERPA et les acteurs privés du Grand Âge ont dévoilé en début d'année une Charte d'engagements inédite pour améliorer la qualité d'accompagnement des personnes âgées et rétablir le lien de confiance. Cette démarche va bien au-delà des exigences légales et repose sur un principe fort : **la symétrie des attentions.**

En effet, il y a près d'un an, une crise de confiance sans précédent mettait en lumière un sentiment de défiance grandissant à l'égard du secteur du Grand Âge. **Le SYNERPA et ses adhérents ont dès lors choisi d'appréhender de front cette situation et d'amorcer une profonde et nécessaire remise en question.**

L'objectif de cette Charte, énoncé par Jean-Christophe Amarantinis, Président du SYNERPA, est clair : **mettre en œuvre des mesures concrètes et durables afin de replacer l'éthique et la transparence au cœur des activités, pour les personnes accompagnées et pour l'attractivité des métiers.** Des engagements forts, concertés avec les acteurs privés du Grand Âge pour une évolution profonde, durable et mesurable de l'accompagnement des personnes âgées.

C'est, en effet, avec des représentants des différentes parties prenantes que sont les adhérents, les associations de familles et de proches, les fédérations professionnelles, ou encore les parlementaires, que cette Charte a été élaborée, fruit de la compréhension collective des enjeux et attentes spécifiques au secteur. Une Charte qui matérialise les engagements et permettra ainsi de rétablir le lien de confiance entre les personnes accompagnées, leurs proches, les professionnels et les partenaires des établissements et services.

Cette Charte d'engagements, bien loin des effets d'annonce, a vocation à devenir un véritable dispositif de labellisation.

Et qui dit labellisation dit suivi et partage des avancées sur les moyens et les résultats. Si le SYNERPA pilotera la mise en place de cette Charte auprès de ses adhérents, un comité de suivi, rassemblant l'ensemble des parties prenantes, et un audit mené par un organisme tiers indépendant garantiront la transparence du processus pour mener à bien la transformation de notre secteur sur le long terme.

Il est question dans ce dossier de prendre la mesure de cette démarche inédite, structurée autour de trois grands axes et de dix engagements, parmi lesquels la publication annuelle par le SYNERPA du modèle d'affaires pour faire la transparence sur le chiffre d'affaires des activités, la formation d'au moins 10 000 salariés en alternance ou en VAE d'ici 2025, ou encore la réalisation systématique d'une démarche de prévention des risques de maltraitance par chaque adhérent.

Pour en savoir plus sur l'ambition de la Charte et ses engagements précis, mais aussi découvrir de premiers témoignages des acteurs mobilisés pour sa mise en place, découvrez ci-après l'intégralité de la Charte et des interviews exclusives.

Bonne lecture! — ●●●



Charte d'engagements des acteurs privés du Grand Âge : dix engagements pour garantir une évolution profonde, durable et mesurable de l'accompagnement des personnes âgées

LORS DU TRAVAIL COLLECTIF QUI A MENÉ À LA RÉDACTION DE LA CHARTE D'ENGAGEMENTS DES ACTEURS PRIVÉS DU GRAND ÂGE, UN PRINCIPE EST APPARU COMME ESSENTIEL À LA RÉUSSITE DE CETTE TRANSFORMATION : LA SYMÉTRIE DES ATTENTIONS.

Il s'agit de porter une attention équilibrée et de chaque instant aux personnes âgées accompagnées, ainsi qu'aux professionnels qui animent et font vivre les établissements et services.

À travers la valorisation de ce principe, le SYNERPA rappelle la raison d'être humaine et sociétale des métiers du Grand Âge et l'engagement indispensable et quotidien de celles et ceux qui les exercent. En effet, la qualité de vie au travail des équipes est une composante majeure à prendre en compte pour relever le défi sociétal du vieillissement de la population.

Afin de garantir cette évolution, les établissements et services, membres du SYNERPA et acteurs privés du Grand Âge s'engagent collectivement à :

MESURER ET AMÉLIORER LES PRATIQUES DU SECTEUR grâce à des indicateurs simples et accessibles à tous

- Évaluer et améliorer la qualité de soin et de vie des personnes âgées ;
- Évaluer et améliorer la qualité de vie au travail ;
- Soigner la qualité de l'alimentation et de l'accompagnement, pour préserver la santé et l'autonomie ;
- Analyser et prévenir le risque de maltraitance au sein des organisations.

METTRE EN ŒUVRE UNE GOUVERNANCE OUVERTE ET CONSTRUCTIVE, notamment par une logique de participation active des personnes âgées, des familles et des équipes

- Remettre la raison d'être humaine et sociétale du secteur au cœur des projets d'établissements et de services ;
- Ouvrir les établissements et services via une participation active des résidents, familles et collaborateurs à l'ensemble des projets et une implication des parties prenantes externes ;
- Renforcer la pédagogie sur le fonctionnement des métiers et sur la performance globale des établissements et services.

NOURRIR UNE CULTURE D'INNOVATION et contribuer à une meilleure adaptation de la société aux personnes âgées

- Impliquer les établissements et services dans des projets de recherche et actions collectives pour faire progresser les métiers et pratiques ;
- Renforcer l'activité de plaidoyer sur la solidarité et la place des personnes âgées dans la société ;
- Contribuer à la transition bas carbone.

Cette Charte pose le socle d'engagements fondamentaux, mesurables et opposables. L'objectif est de sensibiliser et de mobiliser l'ensemble des membres du SYNERPA, soit 3 500 adhérents qui prennent soin de plus de 270 000 personnes âgées et 142 000 salariés impliqués au quotidien.

Enfin, pour accompagner les adhérents et s'assurer d'avoir un référentiel (SOCOTEC), des questionnaires de mesure de l'expérience (WeDoxa) et un process optimums, une phase de test, préparée avec un comité de pilotage dédié, a été lancée dès le mois de mai avec des établissements et services pilotes, pour un retour d'expérience lors du 22^e Congrès des acteurs privés du Grand Âge en juin 2023.

LA CHARTE D'ENGAGEMENTS

DES ACTEURS PRIVÉS

DU **GRAND ÂGE**

Le 17 janvier 2023, 1827 adhérents ont signé une charte d'engagements inédite pour replacer l'éthique et la transparence au cœur de l'accompagnement des personnes âgées.

L'OBJECTIF EST DONC QU'EN 2025, LES 3 500 ADHÉRENTS DU SYNERPA

1060 services d'aide et de soins à domicile : 170 maisons partagées
300 résidences seniors : 2000 EHPAD

soient signataires de la charte d'engagements des acteurs privés du Grand Âge.

Les indicateurs liés à la charte d'engagements seront rendus publics et les indicateurs sectoriels consolidés feront l'objet d'un audit annuel par un organisme tiers indépendant (OTI).

NOS engagements

01 Création d'un **dispositif d'évaluation de l'expérience client** AVEC UN ORGANISME EXTÉRIEUR SPÉCIALISÉ POUR MESURER ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE ET DE SOIN DES PERSONNES ÂGÉES

02 Formation d'au moins **10 000 salariés** EN ALTERNANCE OU VAE D'ICI 2025

03 **Plus de 60%** DE PRODUITS BIO, LABELLISÉS OU LOCAUX AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS D'ICI 2025

04 Réalisation d'une **analyse annuelle des risques de maltraitance** PAR UN ORGANISME EXTERNE

05 **100%** des adhérents du SYNERPA DOTÉS D'UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE QUI MENTIONNE LEUR RAISON D'ÊTRE HUMAINE ET SOCIÉTALE D'ICI 2025

06 **100%** des établissements, des résidences ou des services DOTÉS D'UN COMITÉ DE PARTIES PRENANTES D'ICI 2025

07 **Publication annuelle par le SYNERPA du modèle d'affaires** POUR FAIRE LA TRANSPARENCE SUR CE QUE FINANCE LE CHIFFRE D'AFFAIRES DE NOS ACTIVITÉS

08 Création par le SYNERPA d'un **prix annuel de l'innovation et de la recherche** DANS LE SECTEUR DU GRAND ÂGE

09 Production de **3 études sur l'adaptation de la société au vieillissement** D'ICI 2025

10 **Évaluation de l'impact carbone de la filière** ET FORMALISATION D'UN PLAN D'ACTION À HORIZON 2030



Le SYNERPA, aux côtés de ses adhérents dans la mise en œuvre de la Charte d'engagements



ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION SUR LE LONG TERME DES ACTIVITÉS DU SECTEUR, C'EST ÊTRE CAPABLE DE MESURER L'AVANCÉE DE CHAQUE ENGAGEMENT PRIS AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS PRIVÉS DU GRAND ÂGE DANS LE CADRE DE LA CHARTE.

Pour aider ses adhérents, le SYNERPA fait appel à des organismes tels que SOCOTEC et WeDoxa afin d'élaborer des outils destinés à évaluer et valoriser la concrétisation desdits engagements.

«WeDoxa est une société totalement indépendante, dont la mission consiste à recueillir l'expérience des personnes accompagnées, c'est-à-dire à mesurer le niveau de satisfaction de celles-ci, de leurs proches, mais aussi des salariés. À la demande du SYNERPA, nous avons intégré le comité de pilotage de la Charte des acteurs privés du Grand Âge pour établir, avec les différentes parties prenantes, les indicateurs clés à évaluer. Sur cette base, nous avons élaboré un questionnaire de satisfaction à l'adresse des personnes accompagnées - en les interrogeant, par exemple, sur la qualité des prestations de l'établissement ou du service - et un autre à destination des salariés

- portant, entre autres, sur les moyens mis à leur disposition. De tels outils permettront de déterminer l'avancée des engagements pris et d'encadrer les équipes à partir d'informations fiables et de qualité. Ces dispositifs constitueront un socle de travail et de réflexion précieux pour répondre à l'un des premiers objectifs de la Charte : mesurer et améliorer les pratiques du secteur grâce à des indicateurs simples et accessibles à tous. Il est important de souligner, dans un contexte où l'abondance d'avis empêche leur exploitation optimale, que nos méthodes de travail répondent à des exigences et des cadres précis, notamment ceux de la norme ISO 20488.»



Stéven Le Pallec,
Dirigeant de WeDoxa

déclinée et adaptée aux EHPAD, services d'aide à domicile et résidences services seniors. Le référentiel est un support méthodologique qui met l'accent sur les moyens déployés dans le cadre de cette démarche de qualification. La phase de test, entreprise en mai, nous permettra d'identifier les points de blocage et les réajustements à faire pour obtenir une version plus aboutie de cet outil qui doit cependant rester évolutif. Le second volet de notre travail avec le SYNERPA est d'élaborer le règlement du schéma de qualification dont l'écriture est en cours.»



Marie-Pierre Kahn,
manager accréditation et certification chez SOCOTEC Certification International



Domalys
créateurs d'autonomie



Prévention & réduction des chutes

Aladin®
Éclaire sur détection de lever
Prévient les équipes



Complys®
Supprime les efforts inutiles,
facilite les transferts



Oxalys®
S'adapte à tous les besoins
(repas, animation..)



Glys®
Se déplace sans se soulever

Contactez-nous



Evaluons ensemble l'impact de ces solutions sur votre établissement : 05 49 83 00 08



Charte d'engagements des acteurs privés du Grand Âge, premiers retours et témoignages d'adhérents



LA RÉUSSITE ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE DÉPENDENT ENTIÈREMENT DE L'IMPLICATION DES ADHÉRENTS DU SYNERPA.

Ces derniers ont donc été associés à son processus d'élaboration dès le comité de pilotage et appelés à tester concrètement l'application des outils de la Charte. Leur regard et leurs motivations sont de premiers éléments précieux dans le déploiement d'un tel projet.



Perrine Romain,
directrice d'exploitation WIDEOS

« Cette démarche est d'abord la manifestation de la mobilisation collective des acteurs privés du Grand Âge, quelles que soient leur forme ou leur taille. Nous sommes en effet toutes et tous animés par ce même désir de redonner confiance. **Que l'on soit un acteur majeur du secteur ou un établissement indépendant, ce que nous voulons c'est de nouveau rendre visible toutes les belles choses que l'on fait, et ce, depuis tant de temps.**

C'est un point important à expliquer : la Charte est construite selon une logique confédérale et s'adapte aux trois acteurs principaux de notre secteur que sont les EHPAD, les résidences services seniors et l'aide à

domicile. Elle définit les objectifs et outils en prenant en compte les fonctionnements et caractéristiques de chaque structure.

Une bonne adéquation avec la réalité sur le terrain que la phase test, à laquelle nous participons actuellement, doit renforcer pour prendre toujours plus en compte les particularismes de chacun de nos établissements et de chacune de nos structures. Les acteurs indépendants, que WIDEOS représente, pourront donc aller à leur rythme, avec des objectifs qui leur sont atteignables. Ils seront soutenus par le SYNERPA et bénéficieront de l'élan de solidarité qui accompagne le déploiement de la Charte, pour adapter à leurs spécificités les bonnes pratiques des uns et les retours d'expérience des autres. Le principal, aujourd'hui, est d'entrer dans le processus évolutif de la Charte d'engagements et d'en épouser pleinement la dynamique.

Nous avons à cœur de défendre notre légitimité, que la lumière soit faite sur ce que nous faisons de bien avec nos équipes et sur ce que nous nous engageons à faire de mieux à l'avenir. Les avancées fixées par la Charte et l'engagement du SYNERPA de faire

intervenir des organismes tiers de confiance pour en assurer le suivi sont une formidable opportunité de labelliser la qualité de notre accompagnement autant que de créer de la visibilité sur la satisfaction de nos résidents. Au fond, c'est une occasion d'avancer collectivement sur la route de l'entreprise à mission.

Pour ma part, je suis très fière de porter une telle démarche et de participer à la faire connaître. Je souhaite que nous allions vers cette idée de label des acteurs privés du Grand Âge pour que nos clients, lorsqu'ils entrent dans nos établissements, voient dans notre engagement un gage de qualité supérieure à ce que l'on peut attendre en EHPAD. J'ai enfin envie que nos salariés se sentent galvanisés ! La plus belle des récompenses reste que le travail et l'investissement des équipes soient reconnus. À l'heure où nous menons cette interview, la phase d'expérimentation est toujours en cours avec l'objectif que les outils qui accompagneront la mise en œuvre de la Charte soient assez aboutis pour être présentés lors du Congrès, les 8 et 9 juin prochains. Rendez-vous est pris ! »



Guillaume Raoux,
directeur général Vivalto Vie

« Cette Charte d'engagements est plus qu'utile, elle est indispensable. Pour nos résidents, pour la société, pour nos salariés également. C'est un secteur entier qui doit, grâce à un effort inédit de transparence, recréer de la confiance. Cette Charte est essentielle, et c'est pourquoi nous avons souhaité participer à son élaboration en intégrant son comité de pilotage. Nous y avons vu le moyen de redonner l'envie à nos collaborateurs de s'investir dans une carrière à nos côtés, de recréer de la fierté chez celles et ceux qui exercent des métiers souvent difficiles et qui le font avec un dévouement admirable. **Nous avons ici l'opportunité de nous montrer soudés, de réaffirmer d'une même voix l'utilité de notre savoir-faire. Pour que notre parole redevienne audible, nous devons pouvoir expliquer ce que nous faisons et comment nous le faisons.** Il faut poursuivre notre travail d'introspection et d'autocritique, déjà entamé, et donner à voir ce que nous en avons appris. Car, à la fin, seuls les actes comptent. C'est tout cet état d'esprit que la Charte tend à formaliser pour *in fine* nous permettre de légitimer de nouveau notre rôle.

Première étape : l'expérimentation. Pour que la Charte soit pertinente, adaptée et surtout vivante, nous accompagnons sa mise en place d'une phase d'expérimentation, débutée

depuis le mois de mai. Concrètement, certains de nos établissements vont notamment tester le questionnaire d'évaluation élaboré en collaboration avec WeDoxa, et le référentiel réalisé en collaboration avec SOCOTEC. Deux outils essentiels pour définir les bons indicateurs et évaluer, aux côtés des premiers concernés, leur application concrète. En fonction des enseignements de ce test grandeur nature, nous pourrons alors affiner les objectifs à atteindre. Encore une fois, **le but est de proposer un outil évolutif et adapté au terrain.**

Je terminerai par ce point : le terrain. Pour qu'une telle démarche réussisse, il faut que nous effectuions un important travail de communication auprès de tous les acteurs concernés. L'implication de toutes et tous est une condition *sine qua non* de la bonne mise en œuvre de la Charte et de ses engagements. **Il s'agit de réamorcer un cercle vertueux.** Je tiens, à ce propos, à souligner le rôle de chef d'orchestre joué par le SYNERPA dans la concrétisation de ce projet d'envergure.

La fédération fournit un accompagnement précieux pour le déployer, en faire la communication et la pédagogie. Une aide nécessaire, car, avant que la Charte d'engagements des acteurs privés du Grand Âge ne devienne la norme de tout un secteur, il faut que nous en soyons tous convaincus. »



LOCATION ENTRETIEN

D'ARTICLES TEXTILES ET D'HYGIÈNE



Parce que votre santé nous tient à cœur, nous prenons le plus grand soin du linge qui vous entoure.

Des vêtements...
Confortables Colorés Agréables ... pour les soignants

Des résidents...
Considérés Cocoonés



Anett, une entreprise française et familiale spécialisée dans la location-entretien de vêtements professionnels, linge hôtelier, de restauration.

Et si nous entretenions aussi le linge de vos résidents ?



NOUS CONTACTER

Tél : 05 49 68 18 12
anettetecie@anett.fr
www.anett.fr



La Charte d'engagements, pierre angulaire du secteur privé du Grand Âge

Avec cette Charte, il s'agit notamment de sensibiliser et de mobiliser l'ensemble des membres du SYNERPA, soit près de 3 500 adhérents, avec 142 000 salariés, qui s'impliquent au quotidien pour prendre soin de plus de 270 000 personnes âgées.

Une réalité chiffrée qui rappelle l'importance de l'accompagnement que le secteur propose, dans ses établissements et ses structures d'aide à domicile, pour garantir à chaque personne d'appréhender sereinement l'étape de vie si particulière qu'est le vieillissement. Une raison d'être qui oblige les professionnels à toujours plus d'exemplarité et les invite à innover pour rendre de nouveau le secteur et ses métiers attractifs et adapter la société au Grand Âge.

Le niveau de qualité fixé par la Charte est la suite logique du travail que les acteurs privés, membres du SYNERPA, mènent depuis tant d'années pour

offrir un accompagnement à la hauteur des exigences attendues, qu'il s'agisse de la qualité des repas, de la prévention contre la maltraitance ou de la formation des équipes. **Les indicateurs fixés et le suivi du degré d'avancement par des partenaires de confiance sont une formidable opportunité de valoriser cette excellence et d'apposer un gage de qualité visible par les résidents, leurs proches et par les Français.** Les dernières années ont éprouvé les équipes et ont conduit à accélérer la mue du secteur. L'enthousiasme qui accompagne le lancement de la Charte d'engagements et sa phase de test, débutée au mois de mai, est une preuve supplémentaire, s'il en fallait, de la volonté des acteurs privés du Grand Âge d'évoluer pour continuer de servir au mieux leur mission.

En effet, cette Charte et ses dix engagements, pour plus d'éthique et de transparence, sont un point de départ solide pour les établissements, les services et les structures afin de deve-

nir, pour ceux qui le souhaitent, des entreprises à mission. **Ce "label des acteurs privés du Grand Âge" est un premier pas pour mettre la raison d'être au service d'une mission d'intérêt public.**

Pour clore ce dossier, il semble fondamental de rappeler qu'une telle ambition nécessite que tous les professionnels concernés en soient collectivement convaincus. Si des inquiétudes existent, elles seront entendues et des réponses seront apportées. Si de bonnes pratiques remontent du terrain, elles seront partagées. Si des freins apparaissent, des ajustements et adaptations seront opérés. **Le SYNERPA est un réseau solidaire qui se fixe aujourd'hui des objectifs ambitieux et vertueux pour emmener tout un secteur vers de meilleurs lendemains. Le rôle du secteur privé du Grand Âge est essentiel, le voici doté des moyens d'en être à la hauteur.**

Audit gratuit

MUL-T-LOCK®

Mul-T-Lock sécurise l'accès de vos EHPAD et de vos résidents

Facilité d'installation, d'utilisation et de maintenance

Haute Sécurité
Interopérabilité de nos solutions mécaniques et électroniques

Pas de travaux !

Nouveauté

Fonction Lockdown

Sur simple pression sur le bouton sur poignée, cette fonction permet d'ouvrir toutes les portes afin de faciliter l'évacuation.

STOP CONTAGION

Poignée clé avec revêtement antibactérien

N°1 de la prévention

Concept global clé en main

Gestion flexible des accès selon les pathologies (Alzheimer, ...) et contraintes (vois, mouvements de personnel...)

Maîtrise et optimisation de votre budget
Des solutions évolutives

BIEN VIEILLIR EN SÉCURITÉ

Depuis près de 50 ans, Mul-T-Lock conçoit, fabrique, commercialise et distribue des solutions globales et innovantes en verrouillage Haute Sécurité et en contrôle d'accès. Mul-T-Lock a équipé de nombreux établissements résidentiels et hospitaliers. Notre expertise en termes de technologies et notre expérience nous permettent de proposer des solutions brevetées et à la pointe de la technologie au service du Bien Vieillir.

4, avenue d'Ouessant, Bât E - 91140 Villebon-Sur-Yvette
01 41 28 39 70
info@mul-t-lock.fr

www.Mul-T-Lock.com

Expert de la formation du MANAGEMENT EN SANTÉ

La certification qualité a été décernée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

Notre offre de formation

POUR EN SAVOIR PLUS :

☎ 04 99 13 60 50

✉ contact@cesegh.fr

📍 Arche Jacques Cœur
222, place Ernest Granier - CS 79025
34965 Montpellier - cedex 2

Rejoignez-nous sur

www.cesegh.fr

MASTER

- ◆ Master Management stratégique des organisations de santé

DIPLOMES UNIVERSITAIRES

- ◆ D.U. Management infirmier
- ◆ D.U. Qualité et gestion des risques en établissements sanitaires et médico-sociaux
- ◆ D.U. Management en imagerie médicale libérale
- ◆ D.U. Droit et santé
- ◆ D.U. Management des laboratoires de biologie médicale
- ◆ D.U. Management du développement durable en santé
- ◆ D.U. Les achats responsables
- ◆ D.U. Management de la transformation numérique des organisations de santé
- ◆ D.U. Médecine légale clinique
- ◆ D.U. Aptitude à l'expertise des assurances de personnes et garanties contractuelles

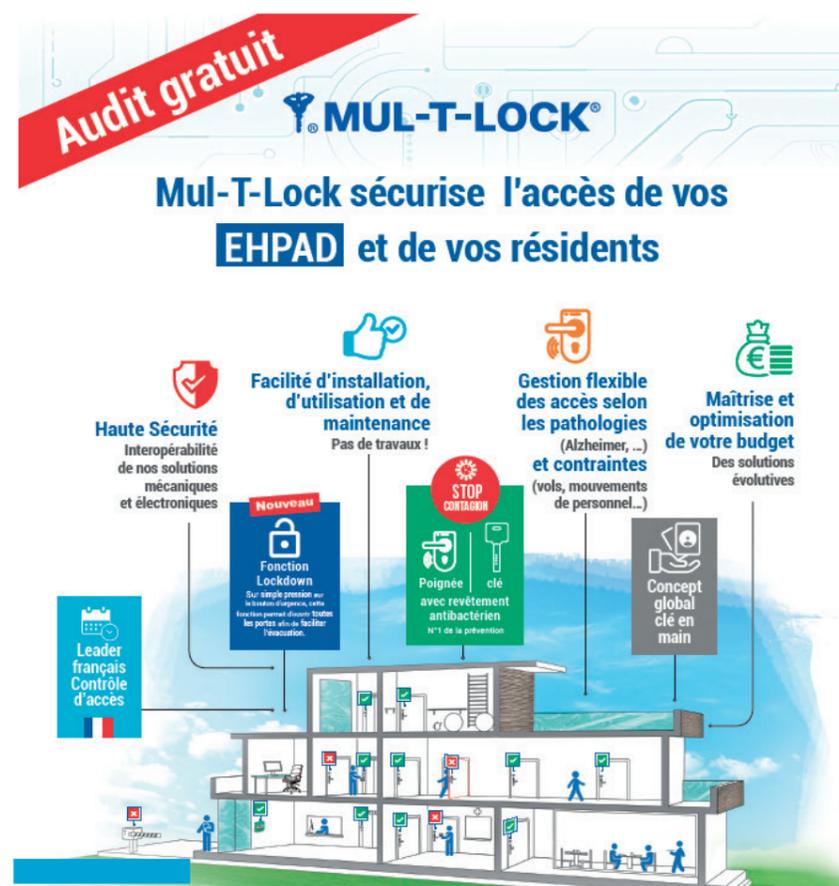
CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

- ◆ Certification professionnelle Gestionnaire de SSIAD
Programme en cours d'évolution (cf. nouveaux textes relatifs au secteur du domicile)

Mul-T-Lock : des solutions sur mesure pour sécuriser les espaces, les biens et les personnes



Mul-T-Lock (groupe Assa Abloy) conçoit, fabrique, commercialise et distribue des solutions globales et innovantes en verrouillage haute sécurité et en contrôle d'accès depuis plus de cinquante ans. —



Autant d'années ponctuées d'innovations telles que le concept du verrouillage sans clé avec la poignée de filtrage Code Handle. Des produits qui permettent d'accéder au parking comme au pôle administratif, en passant par des espaces plus sensibles telles les unités Alzheimer avec le même badge ou la même clé. De nombreux établissements résidentiels et hospitaliers ont ainsi été équipés par nos soins.

Notre savoir-faire et notre expérience nous permettent de fournir

des solutions brevetées, à la pointe de la technologie, au service du Grand Âge.

Parmi les différentes gammes proposées, le dispositif SMARTair présent dans de multiples établissements pour personnes âgées. Cette solution de contrôle d'accès, qui a fait ses preuves, est autonome et sans câblage. Elle fonctionne sur piles avec une autonomie de trois ans, un avantage dans le contexte actuel de crise énergétique.

Cette dernière se décline en poignée, cylindre, cadenas, serrure d'armoire

et coffre-fort pour les chambres et répond à des besoins d'accès rapide pour le grand public et de haute sécurité pour des zones sensibles par exemple (local à pharmacie, etc.). Elle permet d'activer des fonctions intelligentes telles que donner des droits d'accès, les annuler ou les mettre à jour en temps réel, ou encore recevoir une alerte si une porte reste ouverte ou en cas d'intrusion.

La gamme SMARTair peut être adaptée sur mesure aux besoins de l'établissement : de la fonction lockdown en cas d'incendie au revêtement antibactérien sur les poignées.

Mul-T-Lock offre également un éventail de solutions pour le verrouillage mécanique, comme la possibilité d'ouvrir des organigrammes de cylindres couplés avec des serrures antipanique ou la clé Synerkey double technologie, permettant d'ouvrir l'ensemble des portes du site, qu'elles soient équipées en cylindres mécaniques ou en contrôle d'accès.

Mul-T-Lock dispose aussi d'une offre pour les services d'aide à domicile avec un contrôle d'accès mécanique conçu pour les particuliers : autoriser, interdire ou limiter temporairement les accès avec une clé spécifique.

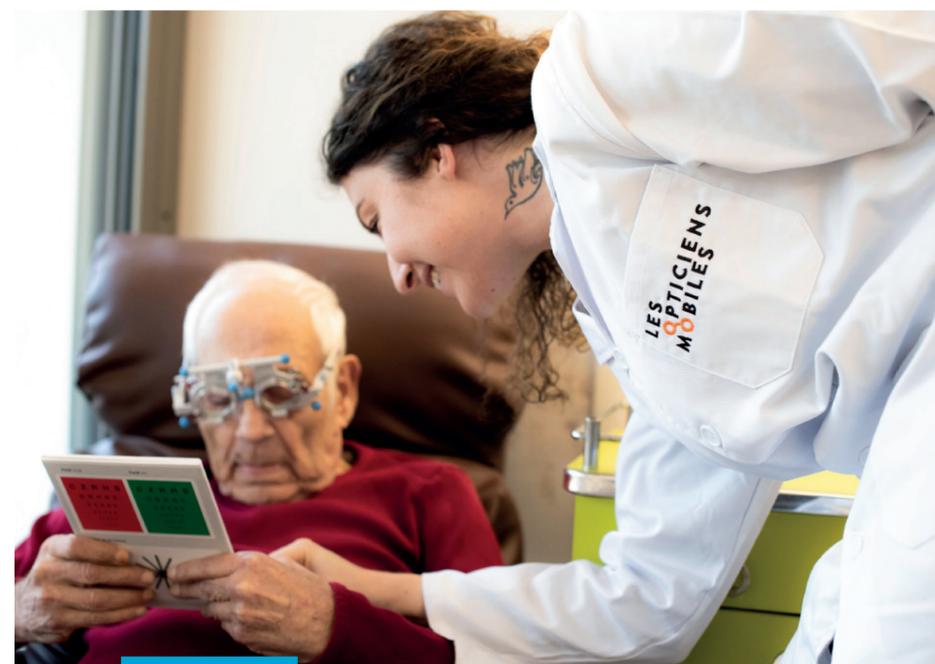
Pour plus d'informations :
Alain Belli, Directeur général
alain.b@mul-t-lock.fr
06.62.91.58.69 - www.mul-t-lock.com



Les Opticiens Mobiles facilitent l'accès à la santé visuelle pour tous

Depuis plus de sept ans, les professionnels du réseau Les Opticiens Mobiles sillonnent les routes de France à la demande des établissements médico-sociaux et de santé pour proposer un service d'optique au chevet des résidents. Un modèle vertueux qui va bien plus loin qu'une simple paire de lunettes !

Zoom sur ce service innovant. —



clé dans l'identification précoce des signes avant-coureurs d'une vue défaillante.

En tant que partenaire et entreprise de l'économie sociale et solidaire, le réseau Les Opticiens Mobiles accompagne chaque établissement dans la mise en place d'actions de prévention, notamment sur les sept signes d'alerte à surveiller :

1. changement de routine, d'activités ;
2. confusion, maladresse ou gestes inhabituels ;
3. troubles de l'alimentation ;
4. chute, perte d'équilibre ;
5. diminution des interactions sociales ;
6. inconfort à porter des lunettes ;
7. sensibilité à la lumière.

Lorsqu'une telle situation est détectée chez un résident, il est fortement conseillé d'en informer son entourage, un médecin référent et un opticien en cas de besoin d'un nouvel équipement correcteur. —

Plus d'informations
contact@lesopticiensmobiles.com
04 82 90 49 82

Les experts sont unanimes, la santé visuelle des personnes âgées est un enjeu de santé publique. Au-delà de l'amélioration du confort visuel, une bonne vue a aussi un impact sur la condition physique et mentale. Preuve en est : saviez-vous que bien voir réduit de 63 % le risque de développer une démence¹ ? Sans oublier le risque de chutes associé, avec des conséquences parfois irréversibles. Pour rappel, l'altération de la vision est l'un des cinq facteurs de chute définis par le Plan antichute des personnes âgées.

Des solutions existent

Pour éviter que cette situation ne s'amplifie et pour donner la possibilité aux personnes vivant en établisse-

ment de bénéficier du même accès aux soins, le réseau Les Opticiens Mobiles déploie dans chaque établissement partenaire un service adapté aux besoins des résidents et des équipes soignantes, avec une prise en charge complète : du bilan visuel jusqu'à la livraison de nouvelles lunettes en passant par la coordination avec les médecins, la famille et les tutelles.

Repérer les fragilités

La prévention est une étape importante dans la prise en charge des problèmes de vue chez les personnes âgées.

Pour éviter le fatalisme lié au vieillissement et le renoncement aux soins, le personnel soignant joue un rôle

1. Étude rétrospective de Rogers & Langa, « Untreated poor vision: a contributing factor for late-life dementia », *American Journal of Epidemiology*, vol. 171, n° 6, 2010.

Coup de projecteur sur les professionnels du domicile !

Afin de promouvoir les métiers de l'aide à domicile, le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, en concertation avec les fédérations du secteur, a organisé la première journée nationale des aides à domicile, le 17 mars 2023. —



Le but était de mettre en avant ces métiers du lien, qui constituent des maillons essentiels de la vie quotidienne des personnes accompagnées, et de remercier ces professionnels pour leur indéfectible engagement.

Les agences de maintien à domicile La Compagnie de Louis (réseau OMERIS) étaient au rendez-vous pour mettre à l'honneur leurs collaborateurs et les remercier de leur implication quotidienne et de leur fidélité qui permettent à l'entreprise de proposer un service de qualité et une continuité dans l'accompagnement proposé. L'occasion pour La Compagnie de Louis de prendre soin à son tour de ses salariés ! Des cadeaux les attendaient dans leur agence avec un buffet pour les accueillir, certains se prêtaient au jeu des photos.

Sur les badges du Collectif Domicile, distribués pour l'événement, on pouvait lire "Je suis une pro-

fession essentielle", évidence qu'il est impératif de marteler. Un exemple inspirant qui contribue à la valorisation de ces métiers et à la considération du travail accompli.

Le rendez-vous est donc pris pour l'année prochaine ! —

RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA JOURNÉE NATIONALE DES AIDES À DOMICILE DU 17 MARS 2023

Donner de la visibilité à ces nombreux professionnels qui prennent soin et accompagnent les personnes âgées ou en situation de handicap dans leurs gestes de la vie quotidienne ;

Renforcer la prise de conscience sur les questions de fragilité, de handicap et de perte d'autonomie ;

Rappeler à la société ce qu'elle doit à ces professions essentielles qui font vivre le lien social et le prendre soin au quotidien.

Résidences Seniors Villas Ginkgos : le voyage au service de la longévité

Fondées par deux professionnels de la gérontologie, Matthieu Leclair et Franck Jahan, les Résidences Seniors Villas Ginkgos offrent un cadre de vie où la convivialité, la stimulation, la chaleur humaine et la valorisation de chacun sont au cœur des activités quotidiennes. —



Matthieu Leclair
Président



Franck Jahan
Directeur général

Parmi les différentes animations proposées : l'organisation d'un voyage annuel à l'étranger pour les habitants. Une expédition « tricotée main », totalement adaptée à l'avancée en âge, et cela, depuis l'ouverture de la première résidence il y a dix ans ! Cap sur de nombreuses destinations telles que la Grèce, la Turquie, la Tunisie, les Baléares, l'Andalousie, la Crète, les Canaries, la Costa Brava, etc. Comme chaque année, un programme idyllique : vol direct, hôtel quatre étoiles en pension complète, chambres avec vue sur mer, balades, piscine et soirées en discothèque !

Pourquoi de tels projets à plus de 85 ans ? Simplement parce que les projets font partie de la vie ! Ils sont de véritables « boosters »

pour poursuivre son existence bien entouré et accompagné.

Qu'il soit long ou de courte durée, le voyage a toujours eu un effet bénéfique sur le développement personnel. Partir à l'aventure, changer ses habitudes et découvrir de nouveaux horizons permet en effet de stimuler ses fonctions cognitives. Développer ses capacités d'adaptation, quitter sa zone de confort et augmenter l'estime de soi contribue ainsi à accroître son bien-être, mais aussi, et surtout, à graver d'inoubliables souvenirs.

Il n'y a pas de meilleures expériences de vie que les voyages ! —



Maisons partagées : un modèle original et convivial

Ages & Vie est née en 2008 d'une conviction forte : celle que nous devrions tous pouvoir, aussi longtemps que possible, choisir la façon dont on veut vivre et vieillir.



En imaginant la première colocation pour personnes âgées en perte d'autonomie, Ages & Vie a voulu proposer une nouvelle solution innovante pour les aînés qui ne peuvent plus rester seuls chez eux.

L'un des engagements forts du modèle Ages & Vie est de préserver les libertés individuelles en s'adaptant, autant que possible, aux habitudes de chacun et en proposant **un lieu convivial prévu pour seulement sept à huit personnes âgées.**

Dans cette petite maison partagée, chacun peut naturellement trouver sa place et exprimer ses envies.

Un autre élément fondamental du modèle est la capacité à accompagner la perte d'autonomie.

Ages & Vie propose également un service d'aide à domicile sur place, en mesure d'assurer des prestations individuelles et d'autres mutualisées.

La présence des auxiliaires de vie auprès des personnes âgées leur permet d'être aidées au quotidien pour tous les gestes devenus difficiles, en tenant compte de leur rythme de vie.

Cette présence continue en journée et sur astreinte la nuit offre ainsi un sentiment de sécurité aux personnes âgées et à leurs proches.

Les maisons Ages & Vie sont aujourd'hui implantées dans une quarantaine de départements et se sont installées au gré des demandes des communes du territoire qui se sont impliquées dans ces projets. La maison est ainsi pleinement intégrée dans la vie locale : c'est un lieu de vie partagée, ouvert sur l'extérieur et en lien étroit avec les familles.

Le concept d'Ages & Vie a été pensé pour apporter une solution de proximité permettant aux habitants de rester dans leur commune lorsque l'âge avance et que l'autonomie recule. Ces derniers peuvent ainsi poursuivre leur vie sans rupture ni déracinement.



SYNERPA' Tour 2023 : perspectives !

Moments incontournables de la vie de la confédération au niveau local, les rencontres du SYNERPA' Tour 2023 étaient organisées en mars et avril derniers, avec cette année une résonance particulière : le renouvellement des délégations régionales et départementales qui – par leur indéfectible engagement – vous représentent et animent le réseau du SYNERPA dans les territoires.



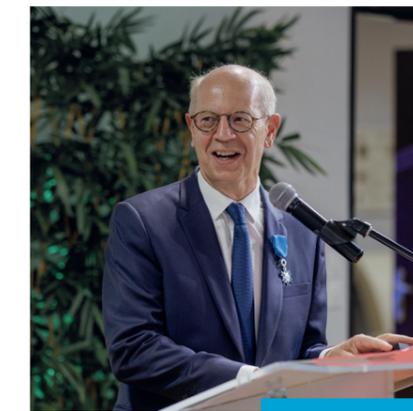
En cette période charnière d'examen d'une proposition de loi sur le Grand Âge et du déploiement par le SYNERPA d'une démarche inédite, visant à faire preuve d'une plus grande transparence afin de rétablir le lien de confiance avec les Français, les actualités du secteur ont été débattues autour de tables rondes animées par Jean-Christophe Amarantini, Président du SYNERPA, et partagées avec les représentants des Agences régionales de santé. Parmi les participants, étaient notamment présents : Didier Jaffre (DG ARS Occitanie), Jérôme Jumel (DG ARS Pays de la Loire), Malik Lahoucine (DG adjoint ARS Bretagne).

Ces échanges nourris et constructifs ont abouti à un vœu commun, face aux nombreux enjeux et défis qui se dessinent : une Charte d'engagements structurante, déployée et adoptée par chaque adhérent du SYNERPA d'ici 2025.

Félicitations aux nouveaux délégués et merci à l'ensemble des participants, ainsi qu'à nos partenaires qui ont permis de faire de ces matinées autant de moments d'échanges et de concertation.

Le SYNERPA se dote d'une Commission des délégations régionales et départementales

Avec cette Commission présidée par Jean-Marc Venard, Vice-Président du SYNERPA et Directeur de la résidence "Les Jardins de Matisse", située à Grand-Quevilly, le SYNERPA souhaite porter une stratégie territoriale dynamique et harmonisée.



Le déploiement de cette nouvelle instance permettra de favoriser les échanges entre délégués locaux en assurant une veille territoriale sur les sujets prégnants et en coordonnant la mise en œuvre des actions syndicales.

Chers délégués, tenez-vous prêts!

 **SIÈGE NATIONAL**



PRÉSIDENT

Jean-Christophe AMARANTINIS
164, boulevard du Montparnasse
75014 PARIS
Tél. 01 40 47 75 20
Fax 01 40 47 75 21

DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE

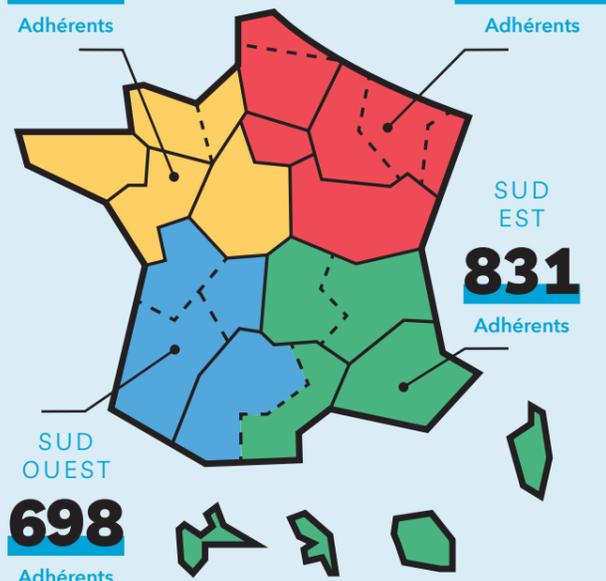
Florence ARNAIZ-MAUMÉ
164, boulevard du Montparnasse
75014 PARIS
Tél. 01 40 47 75 20
Fax 01 40 47 75 21

CENTRE OUEST

469
Adhérents

IDF NORD-EST

1084
Adhérents



CENTRE-OUEST

Corentin BUYS
164, boulevard du Montparnasse
75014 Paris
06 48 07 89 54
buys@synerpa.fr



IDF NORD EST

Caroline CHATELAIN
164, boulevard du Montparnasse
75014 Paris
06 62 99 33 47
chatelain@synerpa.fr



SUD-OUEST

Georges SIMON
Complexe INDAR Bât. H
Rue François Coly
33290 Blanquefort
06 11 51 67 15
simon@synerpa.fr



SUD-EST

Laurence BARAY-MOREY
Le Grand Prado
20, allées Turcat Méry
13008 Marseille
04 91 03 08 88 / 07 86 08 48 49
baray@synerpa.fr

CONSEILLERS TECHNIQUES REGIONAUX

 **COTISATION ANNUELLE 2023**

EHPAD
De 1 à 500 lits **24,84 €/lit**
De 501 à 2000 lits **18,31 €/lit**
Plus de 2000 lits **16,66 €/lit**
Cotisation régionale **5,52 €/lit**
Contribution exceptionnelle forfaitaire (soumise à TVA 20%) **4 € HT/lit**
Établissement en cours de création... **472,37 €/an** jusqu'à ouverture effective

RÉSIDENCES SERVICES SENIORS
De 1 à 150 appartements **22,00 €/app**
De 151 à 1500 appartements **18,00 €/app**
De 1501 à 5000 appartements **14,00 €/app**
De 5001 à 10 000 appartements... **10,00 €/app**
Plus de 10 000 appartements **8,00 €/app**
Régionalisation **3,52 €/app**
En cours de construction **350,00 €/résidence**

SERVICES À DOMICILE
Services à domicile organisés en franchise : **201,94 €/franchise et relais de franchise**
• Services à domicile organisés en filiale : Jusqu'à 310 000 € du CA HT 2021 : **201,94 €**
• Au delà de 310 000 € du CA HT 2021 : **0,0627% du CA HT 2022 + 18,65 €/agence**

Pour les cotisations Résidences Services Seniors et Services à Domicile : La cotisation comprend une quote-part syndicale et une quote-part confédérale.
Pour adhérer au SYNERPA, rendez-vous à l'adresse internet : www.synerpa.fr

DÉLÉGATIONS RÉGIONALES EHPAD

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Délégué Régional Titulaire
Pierre-Yves GUIAVARCH
ACPPA
7 chemin du Gareizin
69340 FRANCHEVILLE
04 72 16 30 72
py.guiavarch@acppa.fr

Adjoint
Geoffrey DUTOUR
DOMIDEP
Résidence Paul Valéry
Rue Françoise Hélène Jourda
63000 CLERMONT-FERRAND
04 73 92 94 15
geoffrey.dutour@residence-paul-valery.com

Adjointe
Elodie RAMBERT
Réseau OMERIS
22, rue Pasteur
69300 CALUIRE
06 48 33 68 18
elodie.rambert@omeris.com

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Délégué Régional Titulaire
Pascal BAILLY
Mémoires de Bourgogne
23 rue de la Cour
89000 PERRIGNY PRES AUXERRE
03 86 42 96 69
pascal.bailly.mdb2005@gmail.com

Adjointe
Claire RICCI
Résidence les ducs de Bourgogne
COLISEE
2 rue du Chamas Passavent
21380 MESSIGNY ET VANTOUX
03 80 54 25 25
c.ricci@colisee.fr

BRETAGNE
Déléguée Régionale Titulaire
Sophie DI ROSA
KERDONIS
Résidence Saint Dominique
9 rue René de Chateaubriand
56300 PONTIVY
02 97 28 55 13
sdirosa@kerdonis.com

Adjoint
Simon GAUGAIN
Résidence du Château
DOMIDEP
5 Allée de la Touche Ablin
35510 CESSON-SEVIGNE
simon.gaugain@domidep.fr

CENTRE-VAL DE LOIRE
Délégué Régional Titulaire
Etienne POINSARD
Résidence Le Relais de la Vallée
7 Route de la Chapelle
45530 SEICHEBRIERES
etienne.poinsard@lerelaisdelavallee.fr

Adjoint
Hervé HARDY
Résidence des Cèdres
RESIDALYA
6 rue des Amandiers
41400 SAINT-GEORGES-SUR-CHEV
hhardy@residalya.fr

CORSE
Délégué Régional Titulaire
François ALBERTINI
EHPAD Sainte Devote
Revinco
20290 BORGIO
04.95.30.06.00
albertini.francois@wanadoo.fr

Adjoint
Jean-François RENUCCI-COMITI
EHPAD Casa Serena
3 Chemin du Novacchioni
20200 PIETRANERA
04 95 32 41 95
casaserena@wanadoo.fr

GRAND EST
Déléguée Régionale Titulaire
Perrine ROMAIN
Le Prieuré de Thionvillois
Wideos
10A Maison rouge
57100 MANON
06 20 10 08 79
perrine.romain@ehpad-wideos.fr

Adjointe
Saniye BILGILI
Korian L'Air du Temps
KORIAN
3, rue de la Baronne d'Oberkirch
67000 STRASBOURG ROBERTSAU
03 88 45 80 45
saniye.bilgili@korian.fr

GUADELOUPE
Délégué Régional Titulaire
Sébastien TOURNEBIZE
Clinique de Choisy
Route de Montauban BP 92
97190 LE GOSIER
05 90 80 02 52
sebastien.tournebize@mac.com

Adjointe
Ketty ROMANA
Soleyanou
Zac de Rodrigue
97117 PORT LOUIS
05 90 47 27 11
ketty.romana@soleyanou.fr

HAUTS-DE-FRANCE
Délégué Régional Titulaire
Olivier BOULANT
Directeur régional
La Fontaine de Médicis
Chemin de la Chaussée
60270 GOUVIEUX
03 44 58 02 22
oboulant@domusvi.com

Adjointe
Estelle DUCREUX
Résidence les Bouleaux
ACPPA
160 rue Marcel Paul
59156 LOURCHES
06 45 92 13 27
e.ducieux@sinoplies.fr

ÎLE-DE-FRANCE
Déléguée Régionale Titulaire
Laure MERLY
KORIAN
21-25 rue Balzac
75008 PARIS
07 61 68 19 08
laure.merly@korian.fr

MARTINIQUE
Délégué Régional Titulaire
Sébastien TOURNEBIZE
Clinique de Choisy
Route de Montauban BP 92
97190 LE GOSIER
05 90 80 02 52
sebastien.tournebize@mac.com

Adjoint
Rony LOUIS-ACHILLE
Résidence Caraïbe
Le Temps de Vivre
N°1380 Morne aux Bœufs
97221 LE CARBET
05 96 52 82 82
r.l.achille@gmx.com

NORMANDIE
Délégué Régional Titulaire
Jean-Marc VENARD
Résidence Les Jardins de Matisse
1, rue Albert Lebourg
76123 LE GRAND QUVILLY
02 35 69 99 33
direction@jardinsmatisse.fr

Adjointe
Audrey PINEL-LAUBIES
Résidence La Boiserie
763 rue du Tourne Midi
76230 BOIS GUILLAUME
audrey.laubies.iliades@orange.fr

NOUVELLE-AQUITAINE
Déléguée Régionale Titulaire
Sophie BIDEAU
Groupe Mieux Vivre
12bis Rue Antoine Becquerel
33600 PESSAC
05 57 26 26 57
s.bideau@groupe-mieuxvivre.fr

Adjoint
Kevin CROIZER
Le Domaine de Rompsay
8, bis rue des écoles
17180 PERIGNY
05 46 44 15 03
k.croizer@groupearvi.fr

Adjoint
Jean-Baptiste AMOUROUX
Terrasses de Beauséjour
92 avenue de l'entre deux Mers
33370 FARGUES ST HILAIRE
05 56 78 33 34
jbamouroux@terrassesdebeausejour.com

OCCITANIE
Déléguée Régionale Titulaire
Véronique GEMAR
RESIDENCE MAISONNEUVE
Lieu Dit « MONIE »
31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS
05 61 81 13 84
veronique.gemar@retraitemaisonneuve.com

Adjoint
Olivier BOUGEARD
KORIAN MAS DE LAUZE
17 chemin du Puits de Louiset
30900 NIMES
04 66 05 00 22
olivier.bougeard@korian.fr

Adjointe
Caroline RAFFIER
RESIDENCE CURTIS
Av. de Curtis
31490 Léguevin
05 61 86 60 87
direction@residence-curtis.fr

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
Délégué Régional Titulaire
Stéphane CHORRO
EHPAD L'Estelan
Route de St Cannat,
Départementale 18
13840 ROGNES
06 22 18 41 22
estelan9@orange.fr

Adjointe
Nathalie BARDON
Château de l'Aumône
CD2- Camp Major
13400 AUBAGNE
04 42 03 38 20
n.bardon@jcmsante.com

PAYS DE LA LOIRE
Délégué Régional Titulaire
Christophe BOULANGER
Résidence CREISKER
78 Avenue de Saint-Sébastien
44380 PORNICHET
02 28 55 03 20
christophe.boulanger@lna-sante.com

Adjoint
Willy SIRET
Résidence le Parc de Diane
16 rue Fonderie
44200 NANTES
02 40 16 01 61
willy.siret@lna-sante.com

Adjoint
Maxime DRIEZ
Résidence Océane
EMERA
3 Rue de la Brasserie
44100 NANTES
mdriez@emera.fr

DÉLÉGATIONS RÉGIONALES RSS

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Déléguée Régionale Titulaire
Céline NGUYEN CAO
Le Pont des Lumieres
20 Route de Vienne
69007 LYON
06 21 86 55 63
celine.nguyencao@domitys.fr

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Déléguée Régionale Titulaire
Sandrine SIGONNEY
L'Art du Temps
23 rue de Chaillot
25 000 Besançon
06 13 23 72 26
sandrine.sigonney@domitys.fr

Adjoint
Andry ANDRIAMADY
Directeur Régional Est Domitys
Siège DOMITYS
37 rue Edouard Vaillant
37 000 TOURS
06 18 07 03 72
andry.andriamady@domitys.fr

BRETAGNE
Déléguée Régionale titulaire
Amélie ARRIVE
Domitys
Directrice régionale Nord-Ouest
37, rue Edouard Vaillant
37000 Tours
amelie.arrive@domitys.fr

Adjoint
Philippe DUVAL
L'orée du Bois
9 rue Roger-Henri GUERRAND
35 000 RENNES
02 99 45 96 00
philippe.duval@domitys.fr

CENTRE-VAL DE LOIRE
Délégué Régional Titulaire
Stéphane BRUNEAU
Directeur des partenariats DOMITYS
37 Rue Edouard Vaillant
37000 TOURS
02 97 80 25 00
stephane.bruneau@domitys.fr

Adjoint
Lionel TAVARES
Domitys
Directeur régional Centre-Ouest
37 Rue Edouard Vaillant
37000 Tours
lionel.tavares@domitys.fr

CORSE
Déléguée Régional Titulaire
Frédéric LHOMME
Les Jardins des Palmiers
7 Boulevard de l'Abbé Recco
20000 AJACCIO
04 20 58 00 00
frederic.lhomme@domitys.fr

GRAND EST
Déléguée Régionale Titulaire
Emmanuelle CATINOT
Les étoiles d'Argent
44200 NANTES
67205 OBERHAUSBERGEN
03 88 29 00 00
emmanuelle.catinot@domitys.fr

HAUTS-DE-FRANCE
Délégué Régional Titulaire
Nicolas CINGAL
DOMITYS - Nord-IDF
nicolas.cingal@domitys.fr



ÎLE-DE-FRANCE

Déléguée Régionale Titulaire
Emmanuelle MARBAIX WALERA
DOMITYS - Nord-IDF
Emmanuelle.marbaix-walera@domitys.fr

NORMANDIE

Déléguée Régionale Titulaire
Amélie ARRIVE
Domitys - Directrice régionale Nord-Ouest
37, rue Edouard Vaillant
37000 TOURS
amelie.arrive@domitys.fr
Adjointe
Fanny GUYOMARD
La Plage de Nacre
50 rue du 8 mai
14470 COURSEULLES SUR MER
fanny.guyomard@domitys.fr

NOUVELLE-AQUITAINE

Déléguée Régionale Titulaire
Myriam LHEUREUX
Résidence Le Millésime
10 Rue Henri Salmide,
33000 BORDEAUX
05 57 01 58 00
myriam.lheureux@domitys.fr

OCCITANIE

Délégué Régional Titulaire
Christophe DANNA
La cité des Princes
199, avenue de l'Arc de Triomphe
84100 ORANGE
06 18 78 50 03
christophe.danna@domitys.fr
Adjoint
Ludovic DE BARROS
La Majolique
Rue des Fossés
34500 BEZIERS
07 63 24 11 89
ludovic.debarros@domitys.fr

PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Déléguée Régionale Titulaire
Soumiya POISVERT
MONTANA Bouc Bel Air
264 Boulevard de Valcros,
13320 Bouc-Bel-Air
04 42 52 90 90
soumiya.poisvert@residences-
montana.com
Adjointe
Sylvie CHETON
Emerys Albert
835 Chemin des Gourettes
06370 MOUANS SARTOUX
04 92 92 54 00
albert@senioremerys.fr

PAYS DE LA LOIRE

Délégué Régional Titulaire
Matthieu LECLAIR
Villa Gingkos
53 Avenue René Coty
85180 LE CHATEAU D'OLONNE
02 51 20 19 20
direction@villasgingkos.fr
Adjointe
Marie-Reine SALMON
Domitys
37 Rue Edouard Vaillant
37000 TOURS
06 27 47 24 70
marie-reine.salmon@domitys.fr

DÉLÉGATIONS
RÉGIONALES

SAAD

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Déléguée Régionale Titulaire
Jeanne TAVEAU
ACPPA RESIDOM
16 Rue Berjon - Site Greenpolis
69009 LYON
04 72 53 02 73
j.taveau@acppa.fr

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Déléguée Régionale Titulaire
Sonia MOUFFOK
PROXIMALIA
1 Ter Avenue de la Puisaye
89 240 VILLEFARGEAU
06 61 09 42 95
poledirection@orange.fr
Adjoint
Benoît ESTEVA
ADHAP - VOTRAIDE Mâcon
14 Rue Gambetta
71 000 MACON
Tél : 03 85 40 94 97
b.esteva@adhap.fr

BRETAGNE

Déléguée Régionale Titulaire
Marie DEBOSSE
DOMUSVI Brest
Centre Lutèce - 1 Place de
Strasbourg
29200 BREST
02 22 54 44 40
mdebosse@domusvidomicile.com
Adjointe
Pascale BARGAIN
DOMIDOM Concarneau
7 Quai Carnot
29900 CONCARNEAU
02 98 98 00 98
p.bargain@domidom.fr

CENTRE-VAL DE LOIRE

Délégué Régional Titulaire
Claude LE JUGE
ADHAP Services Bourges
35 avenue du 11 novembre
18000 Bourges
02 48 65 86 58
c.lejuge@adhap.fr
Adjointe
Catherine FEVRIER
DOMUSVI Domicile Loiret
49 rue du Général de Gaulle
45200 MONTARGIS
02 22 54 23 03
cfevrier@domusvidomicile.com

GUADELOUPE

Déléguée Régionale Titulaire
Gladys FIGARO
Choix de Vivre
IMM KACY Carrefour Douville
97180 SAINTE-ANNE
06 90 90 83 12
figaro.glad@gmail.com

GRAND EST

Délégué Régional Titulaire
Matthieu KORHUMMEL
ADHAP
Responsable régional Nord / Est
23, rue Horace Vernet
63 000 CLERMONT FERRAND
06 81 40 68 30
m.korhummel@adhap.fr

HAUTS-DE-FRANCE

Délégué Régional Titulaire
Emmanuel BLOT
ADHAP Services
46 rue de Varsovie
62000 LENS
03 21 76 61 20
e.blot@adhap.fr
Adjointe
Adeline COUSIN
ONÉLA Hazebrouck
31 rue du maréchal Leclerc
59190 HAZEBROUCK
06 87 46 77 85
acousin@onela.com

ÎLE-DE-FRANCE

Déléguée Régionale Titulaire
Aurore CAPITAINE
Directrice des opérations
DOMIDOM
12 rue Jean Jaurès
92800 PUTEAUX
01 41 45 62 07
a.capitaine@domidom.fr
Adjointe
Anne-Sophie GIRAUD
DOMIDOM Meaux
8 Rue Notre Dame
77 100 MEAUX
01 60 61 04 84
as.giraud@domidom.fr

MARTINIQUE

Déléguée Régionale Titulaire
Renée QUIQUINE
ABIVI
ZA DEVILLE
97228 SAINTE LUCE
05 96 69 62 98
r.quiquine@orange.fr

NORMANDIE

Délégué Régional Titulaire
Olivier ROBERT
ADHAP Lisieux - Caen
La Tour de Vimer
61120 GUERQUESALLES
06 86 30 96 82
olivier.robert@neoselect.com

NOUVELLE-AQUITAINE

Déléguée Régionale Titulaire
Kim BACHES
Domidom Arcachon
Clinique La Rose des Sables
33120 ARCACHON
05 56 22 96 82
k.baches@domidom.fr
Adjointe
Aude LE GONIDEC
Directrice régionale Ouest ONELA
35 ter, avenue André Morizet
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
06 13 67 90 74
alegonidec@onela.com

OCCITANIE

Déléguée Régionale Titulaire
Michèle TOMAS
Groupe E4
18, Chemin de la plaine
34990 JUVIGNAC
04 67 04 33 90
mtomas@groupe-e4.com

ADJOINT

Stéphane CATHALA
ADHAP - PROXISOINS
35 avenue de la Marquille
31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE
05 61 28 73 63
s.cathala@adhap.fr

PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Déléguée Régionale Titulaire
Marie-Agnès LIMAR
DOMUSVI Aide & soins à domicile
Agence d'Antibes
14 rue Sainte Marguerite
06160 JUAN-LES-PINS
06 84 77 18 12
malimar@domusvidomicile.com

ADJOINTE

Manuela DE JESUS
CMC
59 avenue de la Libération
06130 GRASSE
04 93 42 22 95
m.prazeres@cmc06.fr

PAYS DE LA LOIRE

Déléguée Régionale Titulaire
Dorothee PERHIRIN
DOMUSVI
Centre Lutèce 1 place de Strasbourg
29200 BREST
02 22 54 44 41
dperhirin@domusvidomicile.com

ADJOINT

Wilfried REILLON
MAINTIEN ADOM
3 Allée des Bois Précieux
53000 LAVAL
02 43 49 56 16
wreillon@maintien-adom.com

PRÉVOYANCE ET COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
ÊTRE BIEN ACCOMPAGNÉ

Helpévia, groupement d'achats pour les établissements de Santé, accompagne près de 600 EHPAD. Assuralea, son courtier partenaire depuis 15 ans, est spécialisé en assurances collectives dans les secteurs sanitaire, médico-social et associatif.

Il nous livre son point de vue sur l'intérêt de rejoindre les marchés Helpévia.

« Dans un contexte tendu et difficile, rejoindre les marchés HELPEVIA présente plusieurs intérêts.

En premier lieu, les adhérents bénéficient de prix négociés avec un équilibre du coût entre employeurs et salariés. Ils disposent également d'un choix de garanties complètes répondant à leurs besoins et permettant de limiter les frais annexes pour les assurés.

Cette construction favorise également le maintien d'un bon climat social dans l'établissement.

L'objectif phare est de défendre au mieux l'intérêt des adhérents lors de la mise en place des contrats

mais également lors des négociations annuelles de renouvellement avec un mix entre mutualisation et résultats individuels par structure.

Enfin, les adhérents HELPEVIA bénéficient d'une sécurité juridique grâce à l'expertise d'ASSURALEA ainsi que de sa disponibilité permanente pour les accompagner tout au long de leurs contrats.

Le partenariat durable avec HELPEVIA repose sur la qualité et la personnalisation du service quel que soit la taille de la structure adhérente.



A.S. KHERIF et J. LOISEL
Cabinet ASSURALEA

LES + DES MARCHÉS PRÉVOYANCE
& COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

- Réelle mutualisation des résultats
- Transparence et partage d'informations
- Fonctionnement souple adapté à tous les profils d'adhérents
- Cahier des charges qui responsabilise les établissements et récompense les plus vertueux
- Pilotage participatif et collaboratif
- Sécurité juridique et visibilité financière



appel medical
par randstad.

quels facteurs, quels leviers pour améliorer

l'attractivité des métiers du grand âge ?

Appel Médical et le Cercle Vulnérabilités et Société dévoilent les résultats d'une étude menée auprès de 2 000 Français sur l'attractivité des métiers du grand âge.



Téléchargez cette étude
sur appelmedical.com